Françoise NICOLAS

## Liste des procédures (par thème)

	1- Piège de l'été 2009 (rapatriement sous un faux prétexte)			
1A	28/07/2009	J'écris au ministre des Affaires étrangères		
1B	01/09/2009	Mes avocats adressent un mail à la DRH du ministère des Affaires étrangères (MAE)		
1C	08/2009	Je dépose un référé-suspension devant le tribunal administratif de Paris		
1D	08/2009	Je dépose une requête au fond devant le tribunal administratif de Paris		
1E	21/01/2010	Le tribunal administratif de Paris rend une ordonnance de non-lieu rendue par (car début septembre, la DRH a retiré sa décision après que j'aie été entendue par cinq personnes pendant une heure le 03/09/2009)		
		2 - Documents diffamants		
2A	14/10/2009	Une permanente syndicale CGT (Françoise TNINA) me prévient par mail qu'elle a découvert par hasard les documents diffamants rédigés par l'ambassadeur Hervé BESANCENOT		
2B	01/12/2009	Mon avocat écrit au MAE		
2C	10/03/2010	Mon avocat m'écrit à ce sujet		
2D	17/08/2009	Je dépose une première requête devant le tribunal administratif de Paris. Je demande que ces documents diffamants soient retirés de mon dossier administratif		
2E	Pas de date	Le MAE répond par un mémoire en défense		
2F	10/02/2012	Je réponds par un mémoire en réplique		
2G	08/05/2012	Le tribunal administratif de Paris rejette ma demande		
2H	Pas de date	Je me pourvois devant le Conseil d'Etat ( il faut passer par un avocat spécialisé et coûteux)		
21	Pas de date	J'adresse un mémoire complémentaire au Conseil d'Etat		
2J	30/01/2013	Le Conseil d'Etat rejette mon pourvoi sans examiner ma demande. Je ne passe pas l'étape du « filtrage »		
	3 - Agression/Plainte pour violences volontaires au BENIN			
3A	14/01/2010	Certificat initial de coups et blessures		
3B	14/01/2010	Plainte de mon agresseur/ version A. Cette plainte ne sera jamais suivie d'effet car, après enquête de mon avocat béninois, si la plainte a quitté le commissariat, elle n'est jamais arrivée au tribunal.		

3C		Déclarations de mon agresseur/Versions B et C. Les versions A, B et C figurent dans mon dossier administratif. Y sont associées: ma déposition rédigée juste après l'agression et des notes rédigées sur papier libre lors d'une entrevue avec ma hiérarchie la veille de l'agression ( puisque j'étais aphone).
3D	19/01/2010	Mon avocat béninois écrit au commissariat de Cotonou et dénonce les obstructions de l'ambassade
3E	19/04/2010	Mon avocat béninois dépose deux plaintes au Bénin. Elle seront sans suite puisque je ferai le choix du droit français en juillet 2010.
		4 - Ma mutation d'office
4A	21/01/2010	L'ambassadeur, Hervé BESANCENOT, me notifie mon rapatriement disciplinaire imminent en conséquence de l'agression.
4B	01/02/2010	Je suis rappelée en France « par ordre » ( c'est une sanction disciplinaire)
4C	03/02/2010	Les télégrammes diplomatiques (TD) rédigés par l'ambassadeur au sujet de ce rappel
4D	09/04/2010	Le cabinet d'avocats qui m'avait assistée jusqu'alors pense que mon recours est perdu d'avance. Je recours à un autre cabinet
4E	12/05/2010	Procès-verbal de la Commission Adminsitrative Paritaire (CAP) qui valide ma mutation d'office en France
4F	24/07/2017	Un membre de cette CAP m'enverra ce mail, suite à ma mise en cause publique de Nathalie LOISEAU alors DRH du MAE (article de Mondafrique) «Ceci pour te dire que tu te heurtes à un lobby puissant et discret qui développe ses tentacules dans tous les rouages de la puissance publique, y compris la justice administrative ».
4G	Non daté	Je dépose une requête introductive devant le tribunal administratif de Paris
4H	Non daté	Le MAE présente un mémoire en défense
41	Non daté	Je dépose un mémoire en réplique ( en réponse au mémoire en défense du MAE)
4J	08/03/2012	Le tribunal administratif de Paris rejette ma demande et valide ma mutation d'office à Nantes
4K	Non daté	Je me pourvois devant le Conseil d'Etat.
4L	Non daté	J'adresse un mémoire complémentaire au Conseil d'Etat
4M		En produisant la preuve que ma fiche de poste a été falsifiée par le MAE pour étayer le fait que cette mutation n'était pas une sanction déguisée
4N	03/12/2012	Le Conseil d'Etat rejette mon pourvoi sans examiner ma demande. Je ne passe pas l'étape du « filtrage ».
5 - Harcèlement moral		
5A	11/10/2010	Mon avocat adresse une requête amiable pour harcèlement moral au MAE ( c'est un pré-requis avant une procédure judiciaire). Elle est restée sans réponse.

5B	Non daté	Je dépose une requête devant le tribunal administratif pour harcèlement moral (je ne suis pas sûre qu'elle ait été traitée par le tribunal. J'ai payé les honoraires d'avocat mais je n'en ai jamais eu de nouvelles. J'ai réécrit cet été à cet avocat pour savoir ce qu'il en était. À ce jour, 14/12/2020, je n'ai pas obtenu de réponse).		
	6- Agression/Plainte pour violences volontaires en FRANCE			
6A	17/02/2011	Je dépose une plainte pour violences volontaires auprès du TGI de Rennes (cette plainte a été déposée avec un retard d'un an par rapport à ma demande initiale à cause d'un « dysfonctionnement » au sein du cabinet d'avocats. L'avocat en charge de mon dossier aurait menti sur le traitement de mon dossier, aurait escroqué ses associés. Il m'a fallu un an pour réussir à me faire entendre! Aucun avocat ne voulait alors mentionner le contexte de détournement de fonds publics. On ne parlait pas de « lanceur d'alerte » à l'époque.  Par ailleurs, les faits de violences furent volontairement minorés au motif que cela favoriserait le traitement de ma plainte.		
6B	16/07/2014	Le procureur de la République de Rennes classe ma plainte sans suite après qu'Elisabeth BADINTER lui ait adressé un courrier l'interrogeant sur l'inertie et les anomalies de l'instruction: dossier bloqué un an à Rennes, un an à Tarascon un an à Montpellier.		
7- Signalement sur le fondement de l'article 40 du Code de procédure pénale				
7A	26/11/2012	Le Service Central de Prévention de la Corruption (SCPC) saisit le procureur de la République du TGI de Paris suite à mon courrier spontané après une émission de radio		
7B	02/08/2013	le procureur de la République du TGI de Paris classe ce signalement au motif qu'il n'est pas compétent pour enquêter sur les violences volontaires dont j'ai été victime (ce n'était pas la question)		
7C	13/02/2014	Le SCPC m'indique la procédure d'appel		
7D	20/03/2014	Je fais appel de ce classement sans suite devant la Cour d'appel de Paris		
7E	14/10/2014	La Cour d'appel de Paris confirme le classement sans suite du procureur de la République du TGI de Paris		
7F	09/09/2015	Suite à une nouvelle loi, je saisis à nouveau le SCPC. Le SCPC rejette ma demande.		
	8- Dema	nde de la protection fonctionnelle (protection statutaire)		
8A	05/05/2013	Je demande au ministre des Affaires étrangères le bénéfice de la protection fonctionnelle		
8B	02/09/2013	Mon avocat demande au ministre des Affaires étrangères le bénéfice de la protection fonctionnelle. Le ministre ne répond pas.		
8C	06/01/2014	Mon avocat introduit une demande de protection fonctionnelle auprès du tribunal administratif de Nantes ( recours pour excès de pouvoir)		
8D	pas de date	Le MAE présente un mémoire en défense		
8E	08/03/2016	Lors de l'audience publique, le rapporteur public conclut au rejet de ma demande. Il se réfère à l'affaire Clearstream (fonctionnaire fautif, verbatim)		
8F	14/04/2016	Le tribunal administratif de Nantes rejette ma demande de protection fonctionnelle (raison d'Etat)		

-			
8G	11/06/2016	Je fais appel de ce jugement par un appel devant la Cour administrative d'appel de Nantes	
8H	pas de date	Le MAE dépose un mémoire en défense	
81	15/12/2017	Lors de l'audience publique, le rapporteur public conclut au bien-fondé de ma demande (verbatim).	
8J-a	11/01/2018	La Cour administrative d'appel de Nantes rend un arrêt enjoignant au ministre des Affaires étrangères de réexaminer ma situation	
8J-b	05/04/2018	Cet arrêt de la CAA donne lieu à un article de presse « Une lanceuse d'alerte nantaise en guerre contre le Quai d'Orsay » in Mediacités	
8K	11/04/2018	Le ministre persiste à me refuser le bénéfice de la protection fonctionnelle au motif que le Département m'a évité d'être jetée dans une prison béninoise.	
8L	07/06/2018	Mon avocat introduit une nouvelle demande de protection fonctionnelle auprès du tribunal administratif de Nantes ( recours pour excès de pouvoir)	
8M	14/08/2019	Mémoire en défense du MAE	
8N	18/05/2021	Mémoire en réplique de mon avocate.	
80	26/10/2021	Le tribunal administratif de Nantes ordonne au ministère des Affaires étrangères de m'accorder le bénéfice de la protection fonctionnelle.	
9-Plainte pénale pour tentative de meurtre avec constitution de partie civile			
9A	15/07/2015	Une plainte pénale contre X pour tentative de meurtre est déposée devant le TGI de Nantes	
9B	15/09/2015	Le tribunal rend une ordonnance de consignation (2.000 euros)	
9C	/12/2016	La convocation par le juge d'instruction retient la qualification pénale de tentative de meurtre	
9D	17/01/2017	Verbatim de la convocation devant le juge d'instruction - A TERMINER	
9E		Le procureur de la République ne répond pas à mes demandes d'explication quant à l'inertie de l'instruction ( au moins 3 courriers à rassembler- A FAIRE	
9 F	28/02/2020	Le TGI de Nantes rend un ordonnance de non-lieu au motif que mon avocat a répondu hors délai à une demande d'information que lui a adressée le TGI en février 2019.	
9G		Idem/ Version annotée plus détaillée à l'attention de mon nouvel avocat.	
9H	09/03/2020	Je fais appel de ce non-lieu devant la Cour d'appel de Rennes	
91	03/09/2020	Dans le cadre d'un documentaire, il est clairement mis en évidence les mensonges, les incohérences à partir de documents officiels (tableau)	
	10-Le Défenseur des Droits		
10A	2012	Je saisis le Défenseur des Droits pour discrimination. Mon dossier est classé sans suite.	
10B	05/11/2016	Suite à une interview du Défenseur des Droits, le le saisis à nouveau. Ses services ouvrent un dossier de « lanceur d'alerte ».	
10C	12/12/2017	Le Défenseur des Droits classe mon dossier, faute d'avoir reçu l'autorisation du procureur de la République de Nantes pour enquêter auprès du MAE.	

10D	06/10/2017	Ayant finalement cette autorisation, le Défenseur des Droits rouvre mon dossier
10E	10/04/2018	Suite à notre échange à l'OCDE, le Défenseur des Droits m'écrit espérer me « donner une réponse définitive dans les meilleurs délais ».
10F	14/08/2018	Confrontée à l'inerte du DDD, « blacklistée » au niveau du standard, je saisis la chef du Pôle Fonction publique et la référente pour les lanceurs d'alerte auprès du Défenseur des Droits
10G	19/10/2018	Jacques Toubon clôture mon dossier, ne reconnaît ni ma qualité de lanceur d'alerte, ni les représailles . Il m'écrit « sans nier la réalité des faits que vous évoquez, vous AURIEZ signalé vous AURIEZ été agressée » MAIS « vous AURIEZ agressé » votre collègue. Il reprend les éléments de langage du ministère des Affaires étrangères.
10H	23/10/2018	J'écris à William Bénichou pour lui demander d'intervenir auprès de son ami Jacques Toubon pour que les faits soient reconnus. Je lui rappelle le verbatim des propos qu'il m'a tenus en juillet 2017 sur son rapport à 360 degrés sur les détournements à l'échelle de l'ambassade dans lequel il me qualifiait de « pivot du dispositif ». Bénichou ne me répond pas.
101	28/02/2019	J'écris à Jacques Toubon pour lui expliquer à quel point je considère son attitude malhonnête en lui joignant le mail à W. Bénichou. Il ne me répond pas. En avril 2020, je saisis la mission parlementaire sur le bilan de Jaques Toubon et la commission travaillant sur les lanceurs d'alerte. Seul Ugo Bernalicis prendra contact et posera une question au gouvernement (29/9/2020, question n°32447 <a href="http://questions.assemblee-nationale.fr/q15/15-32447QE.htm">http://questions.assemblee-nationale.fr/q15/15-32447QE.htm</a> La réponse du ministre des Affaires étrangères laissa M. Bernalicis « pantois » (sic).
10J	17/09/2020	Depuis la nomination de Claire Hédon en juillet 2020, je lui ai demandé à trois reprises de ré-ouvrir mon dossier de lanceur d'alerte sur une base factuelle.
10 K	28/07/2021	J'adresse une cinquième saisine au Défenseur des Droits pour demander le bénéfice du statut de lanceur d'alerte, à la demande de Constance Rivière, secrétaire générale près le Défenseur des Droits via Sylvain Waserman, député rapporteur de la loi n°2022-401 du 21 mars 2022 portant amélioration de la protection des lanceurs d'alerte (transposition directive européenne).  L'alerte est expliquée à partir d'extraits de 28 pièces jointes.  Sans réponse à ce jour (21/04/2022)
		11- Plainte en diffamation contre moi
11A	30/11/2017	Ma hiérarchie à l'ambassade de France au Bénin dépose une plainte en diffamation contre moi
11B	30/11/2017	Procès-verbal du constat d'huissier. Non imprimé car 50 pages de copies d'écran dont l'intérêt m'a semblé limité.
11C	22/02/2018	Le procureur de la République du TGI de Paris conclut à la nullité de la plainte en diffamation
11D	06/06/2018	Mon avocat dépose des conclusions en nullité
11E	25/09/2018	Le TGI Paris déclare nulle la citation délivrée le 30 novembre 2017 par Laurent Souquière et Hervé Besancenot et laisse les frais de justice à ma charge.
12 - Ma mise à la retraite d'office		
12A	06/04/2018	Mon avocat dépose un recours gracieux auprès de la DRH du MAE

100 00		
12B 26	26/07/2018	Je reçois un arrêté me plaçant en retraite d'office à la date du 01/06/2018
12C 26	26/09/2018	Mon avocat dépose un référé-suspension auprès du tribunal administratif de Nantes
12D 08	08/08/2018	Le ministère des Affaires étrangères adresse un mémoire en défense
12E 10	10/10/2018	Mémoire de mon avocat en réponse
12F-a 15	15/10/2018	L'ordonnance de référé valide ma mise à la retraite d'office
12Fb 18	18/10/2018	Un article de presse est consacré à ce référé, « La lanceuse d'alerte du Quai d'Orsay poussée vers la sortie » in Médiacités
12G 09	09/07/2019	Jugement du tribunal administratif de Nantes qui, dans sa formation collégiale, valide ma mise à la retraite d'office.
12H 06	06/09/2019	Je fais appel de ce jugement devant la Cour administrative d'appel de Nantes et dépose une requête.
121 23	23/10/2020	Le ministère des Affaires étrangères dépose un mémoire en défense
12J 29	29/11/2020	Ma nouvelle avocate dépose un mémoire en réplique.
12K 16	16/03/2021	La Cour administrative d'appel de Nantes valide ma radiation de la Fonction publique
12 L 17	17/05/2021	Je dépose un pourvoi sommaire devant le Conseil d'Etat.
12 M 30	80/08/2021	Je dépose des observations complémentaires à ce pourvoi.
12 N 09	09/12/2021	Le Conseil d'Etat rejette mon pourvoi.